

Résidence ROZ AVEL

Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées
Dépendantes



3, Rue du Bézit
B.P 101
56450 THEIX

Tél.: 02.97.43.24.38

Fax: 02.97.43.01.73

Site: www.residence-rozavel.fr

Mail: secretariat@ehpad-rozavel.fr

SOMMAIRE

<u>Mot de Bienvenue</u>	Page 4
<u>Situation géographique</u>	Page 6
<u>Présentation de l'établissement</u>	Page 7
<u>Présentation du personnel</u>	Page 9
<u>La vie à la résidence</u>	
Les espaces privatifs	
Les espaces collectifs	Page 11
	Page 12
<u>Prestations</u>	
Internes	
Externes	Page 13
	Page 16
<u>Conditions d'admissions</u>	
	Page 17
<u>Modalités financières</u>	Page 18

LE MOT DE BIENVENUE

Madame, Monsieur,

Les membres du Conseil
d'Administration,
l'ensemble du Personnel, les Résidents et
moi-même sommes heureux de vous accueillir
et vous souhaitent la bienvenue à la
Résidence

ROZ AVEL.

Vous avez choisi notre résidence qui
répond à vos besoins et vos attentes, et nous
vous remercions de votre confiance.

Dans un environnement clair et spacieux,
une équipe pluri disciplinaire saura vous
entourer, vous accompagner au quotidien,
mobilisera tout son savoir faire, son
professionnalisme et toute son attention pour
que vos conditions de vie soient les plus
agréables et sécurisantes possibles.
Nos fonctions et missions s'exercent dans le
respect des valeurs de l'établissement que
sont la
dignité, la responsabilité, la qualité et la liberté.



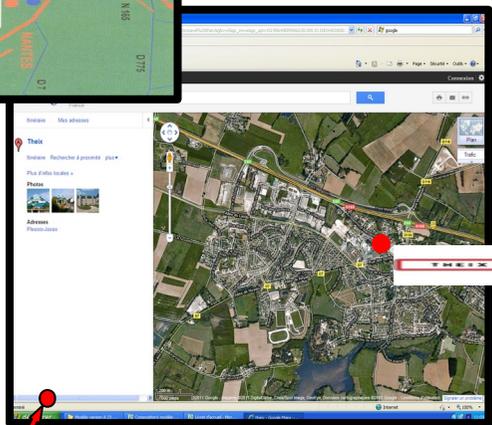
Ce livret a été réalisé à votre intention et à celle de votre famille pour vous permettre de mieux connaître l'établissement qui vous accueille. Il contient une série de renseignements qui peuvent vous être utiles pour préparer ou faciliter votre arrivée dans l'établissement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions ; elles nous seront précieuses pour améliorer encore davantage nos conditions d'accueil et de séjour.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.
Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes respectueuses salutations

La Directrice,
Gaëlle KERDAT

SITUATION GEOGRAPHIQUE



Résidence Roz Avel

La commune de Theix se trouve sur l'axe routier Vannes - Nantes, à dix minutes de Vannes.

La résidence ROZ AVEL est située au lieu dit « Le Bézit », route de Noyal.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Ouverte en Septembre 2010, la résidence ROZ AVEL est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

A ce titre, nous accueillons des personnes en perte d'autonomie, pour un accompagnement temporaire ou permanent.

Géré par le CCAS de Theix, notre établissement public est divisé en quatre unités de vie aux quelles sont dédiées des équipes spécifiques permanentes.

Nos missions principales sont d'accueillir, d'héberger et de pérenniser la vie sociale de nos résidents dans le respect des valeurs de l'établissen





Notre capacité d'accueil est de:

60 places d'accueil pour personnes âgées dépendantes dont 3 places d'accueil temporaire.

27 places d'accueil, réparties en 2 unités, pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, dont 4 places d'accueil temporaire.

Conformément au décret n° 2004-287 du 25 Mars 2004, nous disposons d'un conseil de vie sociale.

Composé de représentants des résidents et des familles, il permet de réfléchir, selon les centres d'intérêts de chacun, aux problématiques de la résidence. Des propositions sont faites sur toutes les questions qui pourraient améliorer le fonctionnement de l'établissement.



PRESENTATION DU PERSONNEL

Pour vous accueillir, vous accompagner et répondre à vos besoins, une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute afin d'assurer des prestations de qualité.

EQUIPE ADMINISTRATIVE:

Une directrice
Deux secrétaires

EQUIPE ANIMATION

Deux animatrices

EQUIPE ENCADREMENT DE SOINS

Un médecin coordonnateur
Une psychologue
Une infirmière coordonnatrice
Quatre infirmières
Des aides soignantes et aides -
médico - psychologiques



EQUIPE D'ENTRETIEN DES LOCAUX

Des agents hôteliers

EQUIPE MAINTENANCE ET SECURITE

Un ouvrier d'entretien

EQUIPE RESTAURATION

EQUIPE LINGERIE

Afin d'assurer votre sécurité et la continuité des prises en charge, une équipe de nuit est présente de 21h à 7h.

LA VIE A LA RESIDENCE

ESPACES PRIVATIFS: Confort et intimité.

D'une superficie de 22 mètres carré, les chambres sont équipées d'un lit médicalisé, d'une table de nuit, d'un fauteuil de repos, d'un placard, ainsi que d'une salle de bains. Vous avez la possibilité d'aménager votre lieu de vie avec du mobilier et objets personnels suivant vos goûts et vos désirs.

Chaque chambre est munie de prises téléphonique, télévision et Internet ainsi que d'un système d'appel malade qui vous relie au personnel, de jour comme de nuit.

L'entretien des chambres est effectué par le personnel d'entretien en respectant votre intimité et les protocoles d'hygiène établis.



#



ESPACES COLLECTIFS: Détente et convivialité

Les petits salons:

Aménagés dans chaque unité, ils permettent aux résidents et à leur famille de se retrouver.

La bibliothèque

La salle d'animation

Les salles à manger:

Dans chaque unité, c'est ici que sont servis les repas. Le petit déjeuner peut être pris en chambre.

Salle à manger des familles.

Lieu de culte.

Salon de coiffure:

Il est mis à la disposition de la coiffeuse à domicile de votre choix.

Terrasse

Jardin



#



LES PRESTATIONS

LES PRESTATIONS INTERNES

Les soins

En étroite collaboration, l'équipe médicale et les intervenants para-médicaux assurent une aide personnalisée au quotidien.

L'aide administrative

Une aide à diverses formalités administratives peut vous être assurée par le secrétariat.

L'entretien des locaux

Il est assuré par une équipe hôtelière.

L'entretien du linge

Le linge de lit est fourni et entretenu par la résidence qui assure également l'entretien de votre linge personnel.

La restauration

Les menus sont élaborés par le chef de la cuisine centrale qui prend en compte les régimes alimentaires prescrits par ordonnance.



Un menu quotidien et hebdomadaire est affiché dans l'établissement.

Vous avez la possibilité d'inviter vos familles ou amis à déjeuner, sous condition de s'acquitter du prix du repas et de prévenir au moins 48h à l'avance.

Les relations extérieures

Le courrier:

Il est distribué et relevé chaque jour.

Les visites:

Vous pouvez recevoir toutes les visites qui vous conviennent.

L'animation

Conçue pour maintenir une vie sociale,
les objectifs de l'animation sont:

rompre l'anonymat entre les résidents.
valoriser l'expérience de chacun et
l'image qu'il a de lui-même.
stimuler la mémoire, les capacités
intellectuelles et la créativité.

Sans oublier de se
divertir

L'animation est
présente toute la journée
vendredi. Le matin p
chaque unité, l'après midi dans la grande
salle d'animation.



Il peut être proposé des ateliers
thérapeutiques (jardin, cuisine...), des
activités manuelles, physiques ou
intellectuelles. Des sorties, des
spectacles...

Des panneaux d'affichages annonçant
les
programmes hebdomadaires sont visibles
dans chaque unité.

LES PRESTATIONS EXTERNES

Les consultations de médecins

Vous avez libre choix de vos prestataires médicaux et paramédicaux (médecins, kinésithérapeutes, pharmaciens...)
Le règlement des prestations est effectué par l'établissement

Les services soins et beauté

Pédicure, coiffeur... Pour votre coiffure ou vos soins esthétiques, un salon est à la disposition du professionnel de votre choix.

Le culte

Vous pouvez pratiquer librement l'exercice de votre culte. Un office religieux catholique est célébré dans l'établissement, chaque semaine, par le prêtre de la paroisse.

La communication

Vous avez la possibilité d'obtenir une ligne téléphonique personnelle en contactant le secrétariat. #

CONDITIONS

D'ADMISSIONS

Conditions et formalités d'admissions

Personnes seules ou en couple, âgées de plus de 60 ans (sauf dérogation), valides, semi valides ou dépendantes.

La priorité est donnée aux personnes originaires de THEIX, des communes avoisinantes ou pour rapprochement familial.

Procédure d'admissions

L'admission est prononcée par la directrice après examen du dossier et après visite médicale par le médecin coordinateur. La présence de la personne concernée est souhaitable pour la visite de l'établissement.

La loi relative à l'informatique

Les données concernant la personne font l'objet d'un traitement automatisé.

Les données médicales sont transmises au médecin coordonnateur responsable de

l'information médicale et sont protégés par le secret médical. Les #

renseignements autres sont protégés par

le secret professionnel

auquel est soumis l'ensemble du

personnel

MODALITES FINANCIERES

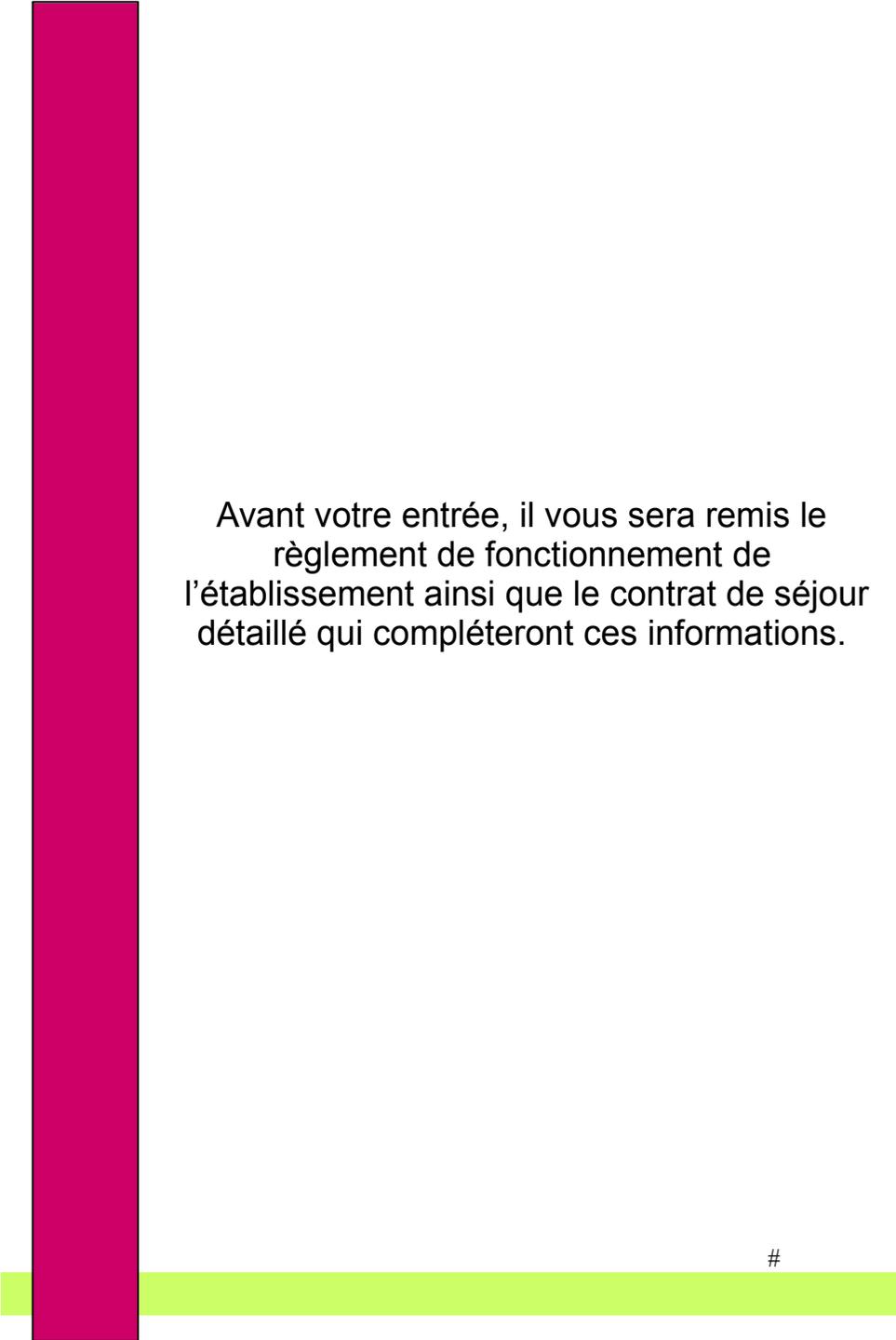
Les frais liés au coût du séjour sont répartis en 3 types.

- Les frais d'hébergement
- Les frais liés à la dépendance
- Les frais liés aux soins

L'établissement étant habilité à l'aide sociale, les tarifs hébergement et dépendance sont fixés par arrêté du président du Conseil Général.

Le montant des prestations est fixé en fonction du niveau de dépendance déterminé par la grille A.G.G.I.R.





Avant votre entrée, il vous sera remis le règlement de fonctionnement de l'établissement ainsi que le contrat de séjour détaillé qui compléteront ces informations.



#

